

COMMUNE DE POPIAN

- COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 10 SEPTEMBRE 2021 -

Présents : Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, maire ;
M. Gilles BOULOUYS et Mme Hélène ICARD-MARTINEZ, adjoints ;
Mme Sylvie RONDE et MM. Alexandre BARCELONNE, Alain VIGNAUX, conseillers municipaux.

Absents excusés : MM. Pascal BEDOS-AURIVEL, Thierry CAMBON, Colin CHARLES (procuration à Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC), Lilian DUFOUR et François VINAS.

Mme Hélène ICARD-MARTINEZ a été désignée comme secrétaire de séance.

1. Mise en sécurité du porche d'entrée de l'église : choix des entreprises :

Dans le cadre du projet de mise en sécurité et de rénovation du porche d'entrée de l'église Saint-Vincent, plusieurs entreprises ont été consultées. Les travaux ont été décomposés en 3 lot : maçonnerie (lot 1), menuiserie (lot 2) et vitraux (lot 3). A l'issue de la consultation, il apparaît que les entreprises les mieux disantes sont les suivantes :

Lot 1 :	SARL MUZARROC	38 577,00 € HT
Lot 2 :	L'Atelier de la Gardabelle - Christophe BOUSQUIE	8 599,00 € HT
Lot 3 :	DYGA Vitraux	1 224,00 € HT
Montant des travaux		48 400,00 € HT

Madame le maire indique que le montant des travaux se rapproche du montant estimatif dressé par Monsieur Vincent CHAPAL, architecte chargé de la maîtrise d'œuvre.

A l'unanimité des présents, le Conseil approuve les offres précitées et souhaite une exécution rapide des travaux de mise en sécurité et de rénovation du porche de l'église.

2. Numérotation de la rue des muriers - parcelle B960 :

La parcelle cadastrée section B n° 960, située *rue des muriers*, nécessite une numérotation à l'approche de la livraison de 8 logements locatifs. A l'unanimité des présents, le Conseil décide d'attribuer le n° 2 à l'entrée indépendante d'un appartement et le n° 4 à l'entrée commune aux 7 autres logements.

3. Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques :

Dans le cadre de son projet d'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques, le Conseil décide de transférer la compétence IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques) à Hérault Energies qui bénéficie de financements au titre du plan 2021 France Relance.

A l'unanimité des présents, le Conseil approuve le principe de l'installation d'une borne de recharge à Popian et charge Hérault Energies de définir le meilleur emplacement pour ce projet dont les frais de fonctionnement seront de 650 € par an pour la commune.

COMMUNE DE POPIAN

- COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 10 SEPTEMBRE 2021 -

4. **Questions diverses :**

▪ **Travaux DETR 2021** : les travaux d'amélioration de l'écoulement des eaux pluviales prévus *rue du vieux moulin* débuteront le lundi 13 septembre pour une durée approximative de 15 jours.

▪ **Cabanisation** : en lien avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de l'Hérault, la lutte contre la cabanisation a été intensifiée. Les constructions illégales sur les parcelles feront l'objet de contrôles et de contraventions à l'encontre des propriétaires ne respectant pas les dispositions réglementaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

Le maire,

Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC

